



FEDERATION SANTE ET ACTION SOCIALE CGTR

Lettre Ouverte

A l'attention du Ministre de la Santé et de la Prévention

Monsieur François Braun
MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION

Saint Denis de la réunion le 21 novembre 2022

Objet : Demande d'audience

Monsieur le Ministre,

L'ensemble des établissements de Santé et d'Action Sociale traduisent avec force des revendications d'effectifs et budgétaires supplémentaires pour faire face à l'activité croissante. Tous nos secteurs d'activités sont touchés, la psychiatrie, les EHPAD, les structures de prise en charge des personnes âgées et soins à domicile, les services de maternité, les centres d'orthogénies, les centres d'accueil pour la protection de l'enfance, le champs du handicap, et notamment les services d'urgences...

Des années de politiques d'austérité, exclusivement guidées par une vision comptable d'économies à court terme, ont fini par gravement détériorer l'hôpital public et notre système de Santé et de protection sociale, ainsi que les conditions de travail, de vie des salarié·e·s et la qualité de la prise en charge de la population.

Il est urgent de rétablir la démocratie à la Réunion, par la mise en place d'une Chambre territoriale de santé dans laquelle siègeraient des élu·e·s, des représentant·e·s locaux des professionnel·le·s et organisations syndicales de salarié·e·s, des associations de patient·e·s, les organismes de Sécurité Sociale et les services déconcentrés de l'État, dont l'activité serait contrôlée par une structure nationale, de sorte à assurer l'harmonisation de l'organisation du système de santé sur l'ensemble de la Réunion. Dans l'immédiat, dans le secteur du sanitaire, du social et du médico-social,

La CGTR Santé continue à dénoncer encore plus fortement la décision du gouvernement de suspendre de leur exercice les professionnel·l·e·s qui ne se sont pas vacciné·e·s. Cette mesure qui écarte des établissements des salarié·e·s de toutes catégories confondues génère des tensions supplémentaires sur les effectifs disponibles, dégrade les conditions de travail des salarié·e·s restant·e·s et la prise en charge de la population.

Monsieur le ministre, il est urgent d'agir ; nous nous adressons à vous pour une audience afin de porter à votre connaissance les légitimes revendications et propositions du personnel.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de nos sincères et respectueuses salutations.

Le Secrétaire Général
De La CGTR Santé et Action Sociale
Gabriel MELADE